

Pointe-à-Pitre, le 16 octobre 2020

CYCLOTRON : Josette BOREL-LINCERTIN écrit à la directrice générale de l'ARS

La présidente du Conseil départemental, Josette BOREL-LINCERTIN, a pris connaissance de l'article du « Courrier de Guadeloupe » qui met en lumière une modification substantielle intervenue récemment dans le schéma régional de santé (SRS) portant sur le nombre de « tep-scan » prévu pour le cyclotron de la Guadeloupe.

Dans un courrier adressé ce jeudi à la directrice générale de l'Agence régionale de santé de la Guadeloupe, la présidente du Département a estimé que la décision de réduire de 2 à 1 le nombre de « tep-scan » est de nature à entraver le développement du cyclotron de la Guadeloupe.

Partageant l'incompréhension et les inquiétudes du sénateur Victorin LUREL, elle a également déploré la méthode et les conditions peu transparentes dans lesquelles l'ARS a consulté par correspondance les collectivités locales, dont le conseil départemental, par ailleurs cofinanceur du cyclotron.

En effet, si un courrier de saisine pour avis a bien été adressé au Département en date du 2 octobre 2019, la note qui l'accompagnait, présentant les modifications apportées par l'ARS au SRS, ne comportait **aucune mention explicite d'une proposition relative au cyclotron** qui aurait pu retenir l'attention du Conseil départemental.

Ainsi, au vu de la note transmise, le Département ne pouvait disposer des éléments d'information suffisants pour lui permettre d'apprécier toutes les intentions de l'ARS concernant les équipements lourds en général et les « tep-scan » en particulier.

Josette BOREL-LINCERTIN estime dès lors que l'argumentaire utilisé pour justifier aujourd'hui cette décision apparaît entaché par une volonté manifeste d'éviter tout débat sur cette question.

La présidente du Département prend acte, toutefois, de la déclaration de la directrice générale de l'ARS selon laquelle le second « tep-scan » peut encore être réintégré dans le SRS d'ici 2023. Elle juge souhaitable que les discussions soient rapidement ouvertes avec les collectivités et les institutions concernées afin que le cyclotron dispose des moyens de remplir au mieux ses missions au bénéfice de la santé des Guadeloupéens.

Contact presse : Nathalie GUSTAVE - 0690 55 75 52

Information

COVID-19 #Respectez
les mesures barrières